NOM : CHEVILLARD Classe : 3e5

Prénom : Romain

Date : 20 mars 2020

**Devoir maison d’EMC sur l’engagement –**

**La politique de Défense de la France face au COVID-19 (mars 2020)**

***Rappel : les passages des meilleures copies seront repris sur le site du collège***

|  |
| --- |
| ***Note et observations du professeur*** |

***1°) Discours du 16 mars 2020 [à lire avant de répondre aux questions suivantes]***

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19>

1°1. Quelle est la source du document [rédigez correctement votre réponse] ?

Il s’agit du discours prononcé par notre président, Emmanuel Macron, le 16 mars 2020, depuis l’Elysée, retransmis à la télévision.

***La Croix de Lorraine s'invite sur le nouveau logo de l'Élysée***

https://www.lepoint.fr/politique/la-croix-de-lorraine-s-invite-sur-le-nouveau-logo-de-l-elysee-13-09-2018-2251082\_20.php

1°2. A quoi correspond le logo ci-contre ? Quelle nouveauté est apparue en 2018 ? Pourquoi selon vous ?

Ce logo représente la croix de Lorraine. C’est le nouveau logo de l’Elysée depuis septembre 2018. Il est là pour rendre hommage au général De Gaulle (on fêtera bientôt les 80 ans de son appel du 18 juin).

1°3. Dans quel contexte le président Emmanuel MACRON a-t-il prononcé son allocution le lundi 16 mars 2020 ?

Le président a prononcé son discours le 16 mars dernier alors que la France connaît une grave crise sanitaire avec la propagation du virus COVID-19.

1°4. Quel média principal le Président de la République a-t-il utilisé pour diffuser son allocution auprès du plus grand nombre de Français ? Le média utilisé par le président de la République est la télévision et plus particulièrement la chaîne TF1.



***Coronavirus : Macron ordonne aux Français de se confiner pour gagner "la guerre sanitaire"***

https://fr.euronews.com/2020/03/16/a-suivre-en-direct-discours-d-emmanuel-macron-sur-le-coronavirus

1°5. Quels symboles sont présents sur l’écran ? A l’écran, on peut voir le drapeau de la France et le drapeau de l’Union Européenne.

1°6. Où l’allocution du Président de la République a-t-elle été certainement filmée ?

L’allocution a très certainement été filmée à l’Elysée.

1°7. Rappelez le titre du Président de la République en lien avec la Défense nationale d’après la Constitution de 1958 : Il est le chef de l’Etat en France, chef des armées.

1°8. De quelles informations disposez-vous sur les COVID-19 (origine, diffusion, risques pour la santé, impact économique et social…) ?

Le COVID-19 est un virus arrivé de Chine, par l’intermédiaire d’un animal (pangolin) en décembre 2019. Il est très contagieux et s’est répandu très vite tout d’abord en Chine où il a fait beaucoup de morts. Ce virus provoque de la fièvre, une toux et une difficulté à respirer qui oblige certaines personnes plus vulnérables à être hospitalisées. Ce virus est arrivé aujourd’hui en France obligeant le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles comme le confinement, la fermetures de certains établissements et entreprises en favorisant au maximum le télétravail.

1°9. Pourquoi dans son discours Emmanuel Macron précise à plusieurs reprises « Nous sommes en guerre » Le président veut dire que nous devons nous battre contre le virus COVID-19 comme si c’était une armée et que nous allons devoir faire des sacrifices et avoir moins de libertés comme en temps de guerre.

1°10. Retrouvez au moins quatre acteurs [avec au moins une mention sur le rôle des forces armées] mobilisés dans la lutte contre le COVID-19 évoqués dans le discours du Président en précisant à chaque fois leur rôle

* Le personnel soignant qui va prendre en charge les malades les plus atteints qui doivent être hospitalisés.
* Les pompiers chargés de transporter ces malades.
* Les armées vont céder un de leurs hôpitaux de campagne en Alsace et participeront aux transferts des malades.
* Chacun de nous par le respect des consignes : rester chez soi et limiter au maximum ses déplacements.

***2°) Décret no 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements***

***dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19***

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041728476>

2°1. Précisez la nature de ce document : C’est un décret du 17 mars 2020 publié dans le Journal Officiel de la République Française.

2°2. Qui sont les trois signataires de ce document (en précisant leur fonction) ?

- Edouard Philippe : Premier ministre

- Olivier Véran : ministre des solidarités et de la santé

- Christophe Castaner : ministre de l’intérieur

2°3. Quelles mesures ont été prises ? Pour quelles raisons ? Le président de la République a décidé de limiter les déplacements de chacun afin d’éviter la propagation du virus. Les déplacements sont uniquement autorisés pour les cinq cas suivants : motif de santé, motif familial justifié, achat indispensable, se rendre à son travail dans le cas où le télétravail est impossible et activité physique (seul et rapide).

2°4. Quelles observations pouvez-vous faire sur la situation actuelle ? Quel jugement pouvez-vous faire, à la date du devoir maison, sur l’engagement et le civisme des Français ?

La situation actuelle est compliquée pour tout le monde car nous devons changer nos habitudes du jour au lendemain et s’adapter au confinement. Mais cela n’a pas de prix par rapport au travail du personnel soignant qui sacrifie tout pour sauver le plus de vies possibles. Malheureusement, beaucoup de Français prennent les consignes à la légère et préfèrent sortir se promener en ne pensant qu’à eux et en se croyant à l’abri de ce virus mortel. Ces différents comportements irrespectueux et irresponsables nous obligeront certainement à être confinés plus longtemps que prévu.